

le classement de l'affaire en 1944, la même chose pourrait se reproduire maintenant. Il sagit d'une question qui va droit au cœur des Canadiens, qui touche leurs origines et leurs traditions. Les nouveaux citoyens venus d'Allemagne ont peut-être un droit semblable à celui de ceux qui aimeraient voir, dans notre drapeau national, un symbole leur rappelant leur pays d'origine. Nos nouveaux citoyens d'Italie ont peut-être un droit similaire.

Il est temps, à mon avis, que nous cessions de parler comme des enfants. Voyez donc l'expression dans ce bill qui dit: La présente loi peut être citée sous le titre «Loi sur la souveraineté nationale». Quel est l'idiot qui prétend que nous ne sommes pas un pays souverain depuis des vingtaines d'années. Nous avons alors coutume d'avoir la fête du Dominion, mais il a fallu que nous changions cela, à la fête du Canada mais ça ne suffit plus; il va falloir que nous l'appelions la fête de l'Indépendance pour montrer que nous avons dû nous libérer, par des luttes, de la présumée dictature arbitraire qui nous enchaînait...

**M. le président suppléant:** Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député mais l'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant expirée et la Chambre va revenir aux travaux qu'elle a interrompus à cinq heures.

### SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Martineau.

#### MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Aviation royale du Canada—

645. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important—Crédit supplémentaire, \$31,000,000.

La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.

### Reprise de la séance

**M. le président suppléant:** Le crédit 645 est-il adopté?

**M. Winch:** Monsieur le président, quand, par inadvertance, il m'arrive de commettre une erreur, je crois qu'il n'est que juste que je la rectifie le plus tôt possible. Cet après-midi, j'ai parlé du missile *Sidewinder*. C'est bien lui que j'avais à l'esprit, mais je me suis trompé d'avion. Le CF-104 n'en porte pas.

**L'hon. M. Hellyer:** Cet après-midi, le ministre s'est fait poser un certain nombre de

questions sur l'engagement que le gouvernement a pris à l'égard de la division aérienne d'outre-mer et le nouveau rôle de frappe qui lui est dévolu. Le ministre n'a pas encore répondu à ces questions. Je crois que nous devrions maintenant lui permettre de le faire.

**L'hon. M. Harkness:** Je crois avoir répondu à toutes les questions qu'on m'a posées, monsieur le président, et fait toutes les observations qui s'imposaient à l'égard des remarques qu'on s'est permises à ce propos.

**M. le président suppléant:** Le crédit 645 est-il adopté?

**L'hon. M. Hellyer:** Non, monsieur le président. Le ministre peut-il nous dire à quelles bases seront postés les F-104 à leur arrivée en Europe?

**L'hon. M. Harkness:** Ils seront postés aux mêmes bases que le sont présentement les Sabres et les 100, c'est-à-dire à Grostenquin et à Marville, en France, à Zweibrücken et à Baden-Soeling, en Allemagne.

**L'hon. M. Hellyer:** Pour ce qui est de Grostenquin et de Marville, y a-t-il une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement français au sujet de l'entreposage, sur le sol de France, des missiles nucléaires utilisés dans le F-104?

**L'hon. M. Harkness:** Nous revenons ici à une question à laquelle j'ai répondu cet après-midi. Pour ce qui a trait à l'OTAN, il n'y a rien de décidé au sujet du contrôle des armes nucléaires. Je crois donc qu'il ne serait guère utile de discuter cette affaire.

**M. Herridge:** J'ai été très patient, monsieur le président. Je n'ai pris part à aucun débat sur la politique. Toutefois, j'aurais à signaler au ministre certaines choses absolument pertinentes et j'aimerais lui poser quelques questions. Je veux parler de certaines questions qui regardent le personnel militaire et particulièrement, les membres de l'aviation. Je vais mentionner un ou deux cas afin d'en illustrer plusieurs autres qu'on m'a signalés au sujet de ces questions que je veux exposer au ministre.

A plusieurs reprises, il m'a été signalé que des gens pensent qu'on devrait accorder des allocations de voyage qui permettraient aux soldats de revoir leur famille à certaines occasions. On me permettra, à ce sujet, de citer un passage d'une lettre reçue d'une dame:

Une autre chose sur laquelle j'insisterais actuellement est qu'on accorde au moins une fois par année une allocation bien généreuse de voyage aux membres des forces armées, hommes de troupe et officiers, pour eux-mêmes et leurs familles afin qu'ils puissent visiter leurs proches n'importe où